



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/09/2018

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

25/09/2018

Date d'affichage

25/09/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

Etaient présents :

M. BÉRCHEM Franck, Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique, Mme VILLENEUVE Odile

Procurator(s) :

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ROYER Franck

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme TRIBOULET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2018/09/28/0034

Objet : Horaires Secrétaire, Karine BOVARI

Madame le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité d'augmenter le nombre d'heures de l'agent administratif, Madame Karine BOVARI, en raison de la charge administrative.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accepter cette augmentation de 5 heures hebdomadaires.

De ce fait Madame Karine BOVARI passe de 30 heures à 35 heures hebdomadaires dès le 1er octobre 2018.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAGNET

Le Maire,

